



BTS ESF

Technicien supérieur en économie sociale familiale



à l'IRTS Montpellier

Diplôme d'Etat BTS ESF, niveau 5

en 2 ans

En formation initiale (Financement Education nationale), en situation d'emploi

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Rejoignez l'IRTS
par **parcoursup**
à partir du 20 janvier 2021
pour ASS / EJE / ES / ETS / BTS ESF / BTS SP3S

Entrée dans l'enseignement supérieur



Le métier

Le technicien supérieur en ESF participe à la réalisation des missions des établissements et des services qui l'emploient sur la base de son expertise dans les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement. Il assure différentes fonctions : expertise et conseil technologiques, organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement, animation, formation, et communication professionnelle.

Il met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs, dans un contexte de développement durable.

Dans le cadre de ses missions, il contribue à l'information sur l'accès aux droits des publics. Il peut travailler en relation avec d'autres experts : travailleurs sociaux, juristes, professionnels de la santé, personnels des services techniques des collectivités territoriales et des organismes de logement social...

“*Un expert de la vie quotidienne au service des familles et des établissements d'accueil et d'hébergement*”

Domaines d'activités

Les emplois se situent dans différentes structures publiques et privées notamment : associations tutélaires, associations de consommateurs, associations familiales, collectivités territoriales, centres sociaux, fournisseurs d'énergie, maisons relais, résidences sociales, logements-foyers, maisons d'enfants à caractère social, organismes de réhabilitation, rénovation et gestion locative du logement, structures des bailleurs sociaux, structures d'insertion par activité économique, services en prévention santé.

La formation

THEORIQUE (1610 h.) ET PRATIQUE (455 h.)



**1610 heures, sur 2 ans,
réparties en 5 modules de formation :**

Module 1 (776 h.) :
Expertise et conseil technologiques

Module 2 (247 h.) :
Animation Formation

Module 3 (90 h.) :
Communication professionnelle

Module 4 (154 h.) :
**Travail en partenariat institutionnel
et inter institutionnel**

Module 5 (140 h.) :
**Gestion de la vie quotidienne
dans un service ou un établissement**

+ LVE (Langue Vivante Etrangère) :
60 h. (1ère année) ; 56h. (2ème année)

+ Actions professionnelles :
45 h. (1ère année) ; 42 h. (2ème année)

**+ Formation pratique (stages)
455 h. sur 13 semaines**

L'équipe

Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain, avec un référent handicap

Référente pédagogique : Magali Anjolras
Référente administrative : Béatrice Cussigh
Référente Handicap : Corinne Laurès

Objectifs de la formation

- Préparer les candidats à l'obtention du diplôme
- Accompagner le processus de professionnalisation
- Accompagner leur perspective de projet de formation ou professionnel

Il est fortement conseillé de compléter son BTS par une 3ème année de formation qui permet d'obtenir le Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale.

Modalités d'évaluation

Evaluations donnant lieu à un bulletin semestriel: évaluations formatives (mises en situation professionnelle, QCM, exposés...), évaluations certificatives (évaluations de connaissances, sujets d'analyse, épreuves blanches de BTS).

Méthodes pédagogiques utilisées

Alternance entre temps de formation théorique et pratique.
Les cours se déroulent en classe entière (30 étudiants maximum) et sous forme de TP/TD en demi-groupe. Approche participative, les cours sont toujours contextualisés par rapport aux secteurs d'activité possibles du TESF. La démarche pédagogique vise à associer les apprentissages théoriques à un développement de compétences lors de mises en situations professionnelles concrètes, notamment dans les travaux pratiques à visée éducative.

2 mots sur les actions pros...

Les actions professionnelles permettent aux étudiants d'expérimenter la méthodologie de projet grâce à des partenariats avec des structures relevant des secteurs d'activité du TESF (structures d'hébergement, associations caritatives, associations de promotion du développement durable, mutuelles...). En lien avec des besoins repérés localement, les étudiants, par équipe, mènent des projets d'information, de conseil, de formation auprès de publics ciblés dans les domaines de l'économie sociale familiale.

Les étudiants peuvent bénéficier de la formation Projet Voltaire pour améliorer leurs compétences en orthographe.

Un accompagnement individualisé est mis en place pour suivre l'étudiant dans sa recherche de stage et dans sa formation sur le terrain.

> 3ème année CESF possible après ce BTS

Pour candidater

Modalités d'accès

Pré-requis : Pour entrer en formation, le candidat doit:
- Soit être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence,
- Soit suivre des études en terminale sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Voies d'accès :

Sous contrat d'association avec le ministère de l'Éducation nationale, le lycée technique privé de l'IRTS participe à la procédure d'admission par Parcoursup

Délai d'accès : Une rentrée par an en septembre ou en octobre

Coûts : se reporter au site web

Calendrier

Inscription Parcoursup > à partir de janvier
De janvier à juin, pour les autres situations.
Résultats > juin
Rentrée > septembre

Apprentissage

Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le nouveau Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).



+ d'infos

infometier@faire-ess.fr

www.irtsmontpellier.fr



irts Montpellier

1011, rue du pont de Laverune. CS70022.
34077 Montpellier cedex 3.

04 67 07 02 30 / contact@irtsmontpellier.fr

Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat